
ICANN82 | Forum de la communauté – Séance conjointe : Conseil d’administration de l’ICANN et SSAC
Mercredi 12 mars 2025 – 09h00 à 10h00 PST

WENDY PROFIT

La séance va commencer. Lancez les enregistrements, s’il vous plaît.

Bonjour et bienvenue à cette séance conjointe entre le Conseil d’administration de l’ICANN et le SSAC. Veuillez noter que cette session est enregistrée, et qu’elle est régie par les normes de comportement attendu de l’ICANN et par la politique anti-harcèlement de la communauté de l’ICANN.

C’est une réunion entre le SSAC et le Conseil d’administration. Et donc il n’y aura pas de questions de la part du public.

Le service d’interprétation est disponible en français et espagnol. N’oubliez pas d’indiquer votre nom, et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n’est pas l’anglais. Et parlez clairement à un rythme raisonnable pour les interprètes.

Veuillez noter que les tchats privés sont seulement possibles dans le format webinaire de Zoom, et que ce que vous mettrez sur le chat pourrait être vu par tous les panélistes.

Maintenant, je passe la parole à la présidente du Conseil d’administration Tripti Sinha

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

TRIPTI SINHA

Bonjour à tous ! Bienvenue à cette première session conjointe de la journée, du Conseil d'Administration et du SSAC. Cette séance sera modérée par Jim Galvin. Et sans plus attendre, je vais donner la parole à Jim. Jim, vous avez la parole.

JIM GALVIN

Merci Tripti. Bienvenue à tous et bonjour. Je pense qu'il y a une certaine confusion par rapport aux membres du SSAC et aux membres du Conseil d'administration ici sur le stade. Si vous souhaitez donc intervenir, n'hésitez pas à prendre le micro.

Le SSAC souhaite une discussion interactive avec les membres du Conseil d'administration. Ce matin, nous avons un certain nombre de questions que nous avons pour le Conseil d'administration, et c'est pour cela que je vais passer la parole à Monsieur le Président du SSAC, Ram Mohan.

RAM MOHAN

Bonjour et bienvenue à nos amis, ici, dans la salle, les collègues du SSAC et tous les membres du Conseil d'administration de l'ICANN. C'est excellent que l'on puisse tenir cette séance ce matin.

Nous avons trois sujets que nous voulions évoquer avec vous. Vous les voyez sur l'écran. Les premiers deux points ne prendront pas trop de temps. Nous l'espérons au moins.

Tout d'abord, on voulait parler de cette discussion que l'on a eue par rapport à la manière dont nous tenons nos séances. Du point de vue du SSAC, nous le voyons de deux points de vue différents. D'un côté, les réunions en tant que communauté et ce que nous faisons dans ces domaines de travail communautaire. Nous sommes ravis qu'il y ait cette discussion par rapport à ce domaine, à savoir comment nous nous réunissons.

L'ICANN, le Conseil d'administration et d'autres parties de la communauté se réunissent pour voir comment nous pouvons avoir des réunions plus efficaces et plus effectives. Nous nous saluons de ce processus qui a été lancé. Nous nous félicitons de ce processus qui a été lancé, tout en gardant la question des coûts à l'esprit. Et la priorité pour nous devrait être l'efficacité, afin que les réunions de la communauté soient efficaces. C'est vraiment le focus de notre travail. Voilà pour ce qui est de la question des réunions de l'ICANN d'un côté.

Un deuxième volet pour nous, c'est la manière dont nous, au sein du SSAC, nous réunissons. Pour le SSAC, notre priorité est de nous assurer que, en tant que comité et en tant que groupe d'experts techniques qui se réunissent pour discuter et aboutir à des avis qui soient motivés, nous voulons que donc ces réunions puissent se tenir de manière efficace. Que ce soit des réunions, donc, qui puissent être tenues de manière durable également. Les interactions en présentiel sont fondamentales, car elles nous permettent de nous réunir, donc, dans ces trois réunions de l'ICANN. Et nous sommes reconnaissants d'avoir cette possibilité.

Mais dans ces réunions où nous nous réunissons, ces réunions font partie du travail que mène le SSAC avec d'autres parties prenantes. Donc, en dehors de la présence du SSAC aux réunions de l'ICANN, le SSAC a la possibilité de parler dans ces réunions avec le Conseil d'administration, avec la communauté. Nous avons la possibilité de faire passer nos messages et d'apprendre quelles sont les perspectives des autres membres de la communauté. C'est excellent du point de vue des relations que nous pouvons entretenir avec les membres de la communauté.

Or, il y a un autre aspect dont vous n'êtes peut-être pas au courant. La réunion la plus indispensable pour le SSAC, c'est son atelier annuel. Cet atelier annuel, c'est la seule occasion de l'année où les membres du SSAC se réunissent. Cette réunion peut se tenir à Los Angeles ou à Washington, en fonction des besoins. Et ces réunions sont fantastiques du point de vue de la planification stratégique, mais également et sans exception, le seul moment où les nouveaux arrivants au sein du SSAC peuvent se réunir avec les vétérans du SSAC. Et c'est le moment où l'on passe en revue les différentes idées et où l'on passe en revue les activités qui doivent être poursuivies ou celles qui doivent être arrêtées. Cette réunion, donc, est vitale pour le travail du SSAC et pour la façon dont les membres du SSAC peuvent se réunir.

Nous évoquons cet aspect pour jeter les bases de ce que sera une discussion très productive avec les membres de l'équipe financière de l'ICANN cette semaine. Et nous avons un message similaire à faire passer au Conseil d'administration. Le Conseil

d'administration -- les membres de la communauté se penchent sur la manière dont nous pouvons rendre les réunions plus efficaces, et ce sont des aspects extrêmement importants. Mais nous voulons être sûrs de vous faire comprendre que cet atelier que nous tenons de manière annuelle est vital pour les membres du SSAC. Autrement, le SSAC ne pourrait pas être le comité qu'il est actuellement.

Maintenant, je vais m'arrêter ici et permettre aux autres membres de prendre la parole.

BARRY LEIBA

Je vais revenir à la question des réunions. Et au lieu, je ne vais pas parler de l'atelier, qui est d'ailleurs critique pour nous, mais Chris a fait un commentaire lundi, lors de la séance consacrée aux réunions.

Effectivement, nous devons voir quels sont les résultats que nous obtenons dans ces réunions. Et nous nous penchons sur ce que le SSAC obtient comme résultat de ces réunions. D'un côté, nous avons des réunions avec tous les membres du SSAC, mais, plus important encore, nous avons des réunions avec la communauté, où la communauté est dans la salle et la communauté a la possibilité de poser des questions au SSAC. Nous avons également d'autres réunions ouvertes. Et nous voyons déjà des résultats positifs du fait que la communauté puisse être présente lors de nos réunions. Nous avons des discussions très intéressantes. Par exemple, pendant l'atelier du DNS, nous avons pu partager des

informations très importantes avec la communauté. Et elles sont devenues populaires ou très intéressantes pour la communauté. Nous avons des réunions avec l'ALAC et le GAC, où nous avons également la possibilité de répondre à des questions. Et finalement, nous pouvons également parler avec les membres de l'organisation ICANN de manière spontanée. Nous pouvons donc échanger avec eux. Et tout cela est possible également avec des réunions en ligne, sauf que ce n'est pas aussi efficace que pendant les réunions en présentiel. Je pense que, à long terme, c'est les résultats que nous avons pu identifier.

JEFF BEDSER

Je vais un petit peu me faire l'écho de ce que ce qui vient d'être dit par mon collègue.

Notre recrutement -- les gens, les experts qui comprennent cette industrie, c'est important pour eux de pouvoir entrer en contact avec toute la communauté. C'est rare pour nous d'avoir cette occasion. Et les membres du SSAC ont l'occasion, dans ces réunions où ils peuvent s'approcher de la communauté, de recruter de nouveaux arrivants, des gens qui nous contactent et nous disent « Écoutez, nous, on veut faire partie du comité ». Et cela est possible dans ce type d'environnement. Ce sont ces opportunités qui nous permettent de recruter de nouveaux arrivants.

KURTIS LINDQVIST

Pour ce qui est des réunions, je comprends tout à fait l'utilité de ces réunions. Je sais que ces trois réunions de l'ICANN sont importantes, et que, la question de l'atelier du SSAC, c'est un sujet à part. Donc on va essayer de garder ces deux éléments séparés. D'un côté l'atelier du SSAC, de l'autre côté les réunions de l'ICANN.

RAM MOHAN

Oui, tout à fait. Je suis d'accord. Je pense l'avoir dit, mais je suis tout à fait d'accord.

JIM GALVIN

À moins qu'il y ait d'autres commentaires ou des suggestions, je vous suggère de passer au prochain point de notre ordre du jour. C'est une autre question que nous avons pour le Conseil d'administration.

RAM MOHAN

Nous allons donc passer au point suivant : révisions et commentaires sur les amendements aux statuts constitutifs de l'ICANN.

Nous avons suivi de près le travail que fait l'équipe chargée de la révision holistique. Et nous soutenons l'idée selon laquelle ce travail devrait être mis en pause jusqu'à ce que l'équipe reprenne son travail et que la communauté décide ce qu'il faut faire comme étape suivante. L'équipe de conception ne devrait pas parler sur des réformes structurelles en ce moment. Je pense que ce serait la mauvaise approche. Mais en même temps, nous voyons que vous

avez un calendrier très chargé qui crée beaucoup de pression, car les statuts prévoient des révisions qui doivent se tenir à une fréquence déterminée, etc.

Nous savons que l'ATRT4 représente un élément de pression en ce moment, et qu'il faut lancer cette révision, car elle est prévue dans les statuts constitutifs. Nous sommes des ingénieurs. Nous sommes ici pour vous dire « écoutez ces nouvelles règles », qu'est-ce qui se passe avec ces règles qui ne correspondent pas à la réalité ? Alors on a besoin de temps. La communauté, l'organisation ICANN, on a tous besoin de temps pour que les révisions se fassent et pour que les recommandations puissent être mises en œuvre de manière appropriée. Et donc la prochaine révision devrait avoir lieu lorsque les recommandations de la révision précédente seront mises en place. Alors, ne lançons pas la prochaine révision juste parce que les statuts prévoient cela. C'est le premier point que je voulais partager avec vous.

Deuxième point. N'oubliez pas que les statuts constitutifs sont une partie importante de la confiance que nous construisons avec la communauté. Lorsque la communauté dit « Il faut s'en remettre à ce que disent les statuts », c'est une question de confiance. Mais si les statuts constitutifs ne s'adaptent pas à la réalité, il faut changer les statuts et non pas essayer de les contourner. Très bien, merci.

JIM GALVIN

Je vais donner la parole à Tripti maintenant.

TRIPTI SINHA

Merci Ram. Nous avons ces discussions avec les différentes unités constitutives. D'une manière générale, les gens vont vers ce que vous dites. Donc ces révisions ont pour but de maintenir notre honnêteté, la transparence. Pardonnez-moi, je perds ma voix. Mais donc les résultats de l'ATRT3 avaient une certaine ambiguïté et ça n'est pas désirable pour les révisions.

Il y a eu donc les CIP, les révisions holistiques pilotes. Et donc nous ne faisons pas justice aux obligations qui sont stipulées dans les statuts constitutifs. Donc nous souhaitons assurer notre honnêteté, nous acquitter de toutes nos obligations en vertu des statuts constitutifs. Et la communauté souhaiterait que nous utilisions les modalités de l'ATRT4. C'était déjà le but de l'ATRT3. Nous n'avons pas atteint les objectifs qui avaient été fixés. Donc voyons comment nous pouvons résoudre ce problème.

Je crois que nous sommes plus ou moins d'accord et il n'y a pas vraiment de point épineux au sein de la communauté.

JIM GALVIN

Merci. Je ne vois pas d'autres personnes qui souhaitent prendre la parole, donc passons maintenant à la discussion que nous souhaitons avoir.

Il y a des questions qui ont été préparées et qui vont être posées au Conseil d'administration. La parole à Ram.

RAM MOHAN

Merci Jim.

Donc, ces sujets, cette initiative donc de nos sujets phares, donc pour nous, il s'agit de renforcer notre rôle en tant que ressource principale sur la sécurité et la stabilité et la résilience, qui sont des thématiques essentielles.

Cette initiative Keystone, ces sujets phares, a deux pistes parallèles. Donc la curation et la communication qui portent sur les avis existants du SSAC. Il s'agit de les rendre plus facilement assimilables, plus faciles d'accès. Et l'autre partie, ce sont des recommandations, donc, concrètes. Élaborer des étapes concrètes dont le SSAC se fait le défenseur, donc, dans le cadre de son mandat.

Nous examinons quatre aspects : la sécurité, la stabilité et la résilience au sein de la gouvernance de l'Internet, et donc les espaces de noms, l'usage malveillant du DNS, les nouveaux gTLD et le DNSSEC. Alors notre but est d'initier et de lancer un dialogue avec vous et de vous inviter à collaborer avec nous, à réfléchir sur ce que nous pouvons faire pour rehausser votre mission et notre charte, et cela dans le but d'atteindre une amplification de ce que nous essayons d'accomplir ensemble.

Donc, si vous examinez les aspects SSR de la gouvernance d'Internet, nous avons deux parties qui sont au travail et qui font un travail qui est lié à la gouvernance de l'Internet.

Est-ce que nous pouvons passer à la diapositive suivante, s'il vous plaît, Jim ? Merci.

Nous avons deux axes de travail qui sont en cours. Tout d'abord, il y a le travail que nous faisons sur les logiciels à code source ouvert. Et il s'agit tout d'abord de décrire l'utilisation de ces logiciels open source au sein du DNS, et quel est leur impact sur la structure de l'infrastructure du DNS. Et nous souhaitons souligner quel est l'impact sur l'évaluation et la sélection des logiciels du DNS. Notre but est de sensibiliser les décideurs politiques sur toutes les conséquences et toutes les thématiques liées aux logiciels open source.

Nous avons entendu parler des vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement, dont parlent les décideurs politiques. Et dans certaines juridictions, il y a des réglementations qui sont en place. Il y a des menaces de réglementations à venir. Nous nous concentrons sur ce domaine, le code source ouvert. Et l'un des présidents de ce groupe de travail a donc accepté de nous donner une mise au point.

L'autre axe sur lequel nous nous concentrons, c'est le blocage -- les blocages au sein du DNS. Le SSAC a émis un rapport sur ce sujet et nous avons dit plusieurs choses. Et au fil du temps, nous nous sommes aperçus que le déploiement de ces blocages, au sein du DNS, lorsqu'ils sont utilisés donc comme outil, comme mécanisme de défense, eh bien, il faut donc ralentir un peu. Nous examinons l'efficacité des obligations, des exigences qui sont émises. Et il y a

ces effets potentiels en amont et en aval de ces blocages au sein du DNS, et quel est l'impact sur la sécurité et la stabilité du DNS. Et nous avons les documents SAC050 et SAC056 qui vont refléter donc l'évolution du système de l'écosystème du DNS.

Alors, la discussion que nous souhaitons mener avec vous porte sur les questions générales que vous voyez à l'écran. Mais par le passé, la façon dont le SSAC a fonctionné a été donc d'émettre des rapports, et puis ensuite de réfléchir comment communiquer, et ensuite comment travailler avec vous. Maintenant, nous avons changé notre mode de fonctionnement.

C'est un travail en cours, et ces deux axes vont être finalisés plus tard dans l'année. Mais nous souhaitons entamer le processus avec vous, engager la discussion avec vous. Et nous souhaitons vous demander comment engager l'échange, quels sont les domaines où vous souhaitez recueillir nos connaissances, vous appuyer sur notre expertise ? Est-ce qu'il y a des conversations auxquelles nous devrions participer ? Est-ce que vous souhaitez nous voir dans certains espaces où nous pourrions apporter notre contribution ? Donc voilà le début de la conversation.

Et avant de commencer, je voudrais demander au président de ces groupes de travail s'il souhaiterait ajouter des commentaires. Maarten dit oui. Greg n'a rien d'autre.

JIM GALVIN

Veuillez m'excuser si vous êtes en ligne. Ma connexion Internet ne me permet pas de rester dans la salle Zoom, donc je vais voir dans la salle si quelqu'un souhaite prendre la parole. La parole est à Kurtis.

KURTIS LINDQVIST

J'ai une question en fait sur le premier sujet, le blocage au sein du DNS. Quel type de recommandations voyez-vous ? Donc, il y a beaucoup de significations que l'on pourrait attribuer à ce blocage au sein du DNS. Alors, quelle serait votre recommandation ? Donc il peut y avoir un effet mineur sur la sécurité et la stabilité et la résilience ou beaucoup d'effet.

GREG AARON

Greg. Je suis coprésident de ce [parti] de travail. Donc nous n'allons pas faire de recommandations. Nous allons simplement expliquer quand le blocage au sein du DNS est fait. Il y a énormément de circonstances qui peuvent se produire. Nous ferons des recommandations à ceux qui souhaitent.

Et évidemment, nous allons donc définir, ce que sont ces blocages. Et si vous souhaitez faire un blocage, il faudrait éviter que cela donc ait un effet sur les clients qui ne devraient pas être touchés.

CHRIS BUCKRIDGE

Je voudrais parler de façon générale. Je suis content que cet aspect donc de la gouvernance de l'Internet est maintenant un sujet important pour le SSAC. C'est très important pour tout ce qui

touche à la gouvernance de l'Internet. J'apprécie la façon dont vous avez décrit les choses. Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs. Il faut que les priorités soient claires. Il y a l'opportunité, ici, de faire en sorte qu'il y ait une communication continue. Il faut pouvoir identifier les travaux du SSAC qui pourraient être utiles pour la discussion sur la gouvernance de l'Internet.

En ce qui concerne le blocage, le travail de blocage au sein du DNS, eh bien, je crois que cela nous conduit vers tout ce qui a trait à la fragmentation, au morcellement de l'Internet. Donc, même quand on parle du Pacte numérique mondial, eh bien, la fragmentation de l'Internet a été indiquée comme quelque chose qui doit être évité. Il faut comprendre ce qu'est cette fragmentation de l'Internet. C'est quelque chose qui a été abordé, donc, au sein du Forum sur la gouvernance de l'Internet. Donc, cette fragmentation a plusieurs significations, mais il y a un sens qui se rapporte directement à ce que fait l'ICANN. C'est donc cette fragmentation au niveau technique. L'ICANN déploie ces échanges. Et il s'agit de renforcer la compréhension technique. Il faut des experts au sein de la communauté de l'ICANN. Ça, c'est important. Je crois que [Bruce] renforce l'autorité de l'ICANN à s'exprimer à ce sujet.

Et donc j'apprécie que ce sujet soit abordé et je me réjouis de la possibilité de coordonner encore davantage.

JIM GALVIN

J'ai Wes et ensuite Tripti, qui vont prendre la parole. Merci.

WES HARDAKER

Merci ! J'aime beaucoup les séances SSAC.

En ce qui concerne la première question, je crois qu'il y a plusieurs éléments à prendre en compte. Tout d'abord, il y a un problème de grande envergure. Si vous ne traitez que des aspects de DNS, donc exploiter un serveur racine du DNS exige de prendre en compte plusieurs choses. Donc, quels sont les systèmes de routage ? Quels sont les systèmes d'exploitation que nous utilisons ? Donc du point de vue de RSSAC, nous travaillons depuis longtemps à la stabilité du serveur racine, quels que soient les logiciels. Il s'agit de faire en sorte qu'un seul logiciel ne puisse pas donc avoir un impact négatif sur les serveurs. Donc il ne s'agit pas simplement de l'utilisation de logiciels de code source ouvert et de la sécurité de ce logiciel de code source ouvert. Mais il s'agit vraiment d'avoir suffisamment de diversité pour atténuer la vulnérabilité du système.

Je ne sais pas à quel point vous souhaitez approfondir la question. Vous pourriez aborder les choses sous un point de vue plus élargi. Quels sont tous les éléments, tous les résolveurs qui doivent être envisagés ? Il s'agit donc d'avoir une optique plus générale.

RAM MOHAN

Maarten, souhaitez-vous répondre ?

MAARTEN AERTSEN

Maarten Aertsen au micro. Je suis coprésident du groupe de travail. Merci pour votre commentaire.

Vous avez mentionné un certain nombre d'ingrédients qui font partie de nos discussions. Nous sommes au courant que c'est vraiment un éléphant comme sujet. Et nous choisissons de manger une toute petite partie à la fois.

Donc le routage, on en a parlé. Et on a décidé de le mettre en pause. Donc pour ce qui est du blocage du DNS, nous le considérons au niveau de la couche supérieure, donc librairies, systèmes opérationnels, etc. Mais nous nous attachons également à pouvoir produire un livrable dans un délai raisonnable. Nous avons fait des choix si cela s'avère utile pour le public ciblé, à savoir les décideurs politiques. À ce moment-là, nous pourrions revenir en arrière et prendre une autre partie de l'éléphant.

Donc vous avez parlé également d'autres éléments comme les logiciels à code ouvert. Nous avons collecté certaines statistiques que nous n'avions pas publiées auparavant. Et nous espérons que cela sera utile pour les discussions de politique futures des différents logiciels pour être réglementés. Et donc, si on réglemente l'espace, il ne faut pas oublier ce créneau en particulier qui peut paraître petit, mais qui ne l'est pas.

WES HARDAKER

Merci beaucoup. Je sais que mes collègues du SSAC se penchent sur le problème dans son ensemble. Je n'ai aucun doute que cela

sera utile pour les décideurs politiques, parce qu'il y a un point de code unique qui se trouve au milieu de tout autre logiciel et qui peut donner des mauvais résultats.

TRIPTI SINHA

Je voulais faire un commentaire par rapport à la première question. Une partie de ce que j'allais dire a été déjà dite. Ce que l'on pense par rapport aux logiciels à code ouvert, je vais parler de ma perspective, en particulier en tant que spécialiste de la technologie.

L'environnement des logiciels à code ouvert est une innovation qui continue d'évoluer. Et lorsque l'on regarde les différents types de logiciel qui se trouvent sur Internet, non seulement sur DNS, mais routage, etc. Si on pouvait répertorier tous ces logiciels, ce serait excellent. Que ce soit un peu motivé par le secteur commercial, c'est positif. Mais très souvent, ce que nous faisons, c'est que nous commençons à essayer d'adapter les différents logiciels. Et vous finissez avec un logiciel qui n'est pas pris en charge. J'ai vu cette situation à plusieurs reprises.

Nous sommes vraiment très enthousiastes par rapport à ces logiciels à code ouvert qui répondent à des besoins particuliers et qui peuvent être modifiés par les ingénieurs pour répondre à des besoins particuliers des différents clients. Pour gérer l'infrastructure critique de l'Internet, nous devons être très prudents. Mais bon, c'est juste mon opinion.

MAARTEN AERTSEN

Je suis tout à fait d'accord avec cette inquiétude. Pour nous, la difficulté, c'est de comprendre ces inquiétudes et voir s'ils sont liés à des licences spécifiques. Si c'est un logiciel à code ouvert ou bien si cela concerne des pratiques de gouvernance ou des pratiques opérationnelles. Et de ma propre expérience avec des logiciels à code ouvert en Europe, je pense que c'est un espace très difficile pour discuter. J'espère que nous allons pouvoir fournir des données pour faciliter ces discussions.

JIM GALVIN

Je vais passer à Robert maintenant.

ROBERT GUERRA

Robert Guerra du SSAC.

Je voulais me faire l'écho de ce que Ram a dit auparavant. C'est un environnement de gouvernance de l'Internet très complexe. Il y a beaucoup d'enjeux avec ces espaces privés qui apparaissent et qui discutent des enjeux, qui peuvent formuler des recommandations. Nous avons eu des discussions très importantes, très utiles. Je mentionne une recommandation concernant ces difficultés. C'est que beaucoup d'hypothèses concernant l'état de la gouvernance de l'Internet ont été faites. Et je pense qu'il faut rééduquer le public. Et ce serait très utile. L'ICANN l'a fait auparavant, mais ce serait très utile de le refaire.

JIM GALVIN

Est-ce qu'il y a des réponses ou des commentaires de la part des personnes ici présentes ? CB ? Non. Très bien. Donc maintenant, nous allons repasser la parole à Ram et nous allons passer au point suivant.

RAM MOHAN

Par rapport à cette question qui vient d'être évoquée, quel est le devoir pour la maison ? Pour vous, nous voulons savoir comment vous voulez utiliser de manière utile le travail du SSAC. Nous ne voulons pas écrire des rapports, les publier, vous envoyer des recommandations, vous les examinez, vous nous envoyez une lettre en disant « Nous acceptons vos recommandations » et c'est tout. Nous voulons vraiment encourager une collaboration accrue. Nous voulons maximiser notre travail.

Ce que nous voulons entendre de votre part, c'est ce que vous voulez de nous. Où vous voulez que l'on soit présent ? Quels sont les domaines sur lesquels vous souhaitez que nous travaillions ? Nous ne savons pas ce qui est utile pour vous ou pas. C'est vous qui savez cela. Et donc, aidez-nous à mieux nous aider, à mieux vous aider.

CHRISTIAN KAUFMANN

La réponse courte, c'est « Je ne sais pas encore ».

Je préside le BTC. Et pour ce qui est des projets sur les espaces de nommage alternatifs, c'est une question que nous suivons de très

près. Je ne sais pas ce que ça représente pour l'ICANN, mais je sais ce que ça représente pour le secteur technologique. Donc, jusqu'à maintenant, nous nous sommes basés sur les informations fournies par l'OCTO. L'OCTO a publié l'OCTO 34, un document qui se penche sur blockchain, les espaces alternatifs de nommage, etc. Jusqu'à présent, cela a été notre vecteur principal pour alimenter nos perspectives.

Je pense que, mon intention, c'est que, pour notre prochaine réunion de groupe, nous allons voir ce que nous pouvons faire en ce qui concerne une collaboration avec le SSAC. Nous aimons beaucoup les documents, mais je pense que nous voudrions quelque chose de très spécifique. Peut-être des questions que nous pourrions vous poser pour mettre à profit votre expertise en la matière. Et nous pouvons vous faire part des sujets que nous analysons de manière générale pour voir si vos avis vont dans le même sens que ceux de l'OCTO. Et nous allons revenir vers vous avec ces informations. Mais la réponse courte, c'est « Nous ne savons pas encore ».

RAM MOHAN

Dans ce domaine, nous avons commencé. Nous avons créé un groupe de travail pour nous concentrer sur le travail qui est établi dans notre charte. Par exemple, s'il y a des travaux que vous souhaitez que nous examinions, c'est le moment de nous le dire. L'un des présidents de notre groupe de travail est ici. Est-ce que vous souhaitez dire où nous en sommes au niveau de notre charte ?

CHRISTIAN KAUFMANN

Ce serait une bonne idée pour savoir quelles sont les parties manquantes au niveau de nos connaissances et vous en informer. Si vous avez une charte, vous pourriez venir une quinzaine de minutes nous la présenter pour voir comment donc nos besoins pourraient correspondre aux éléments de votre charte. Ce serait plus facile peut-être.

RICK WILHELM

Rick Wilhelm. Je suis coprésident du groupe de travail qui a été créé au sein du SSAC pour discuter de cette question. Je suis coprésident avec Matt Thomas. Et nous travaillons avec d'autres groupes qui ont été créés ou qui se créent en ce moment.

Une grande thématique sur laquelle nous travaillons, c'est la création ou l'élaboration d'une charte. Et donc, ce que nous faisons, c'est identifier des domaines qui font partie ou qui sont en lien avec le cycle de vie d'un nom de domaine, par exemple, renouvellement, transfert, etc. Donc, si vous souhaitez intégrer le DNS avec des espaces de nommage alternatifs, il faut comprendre les changements qui se produisent au niveau du nom de domaine, au niveau des domaines, et les changements qui se produisent également à l'extérieur dans l'écosystème. Donc, si vous voulez intégrer cela, il y aura des changements qui devront se faire pour que ces deux systèmes puissent interagir et ne pas avoir un impact

négalif sur le DNS. J'espère avoir résumé de manière correcte notre travail.

CHRISTIAN KAUFMANN

Est-ce que vous avez déjà un nom sympa pour votre groupe ?

RICK WILHELM

Je ne suis pas responsable de l'acronyme. Ça s'appelle RIDE (Intégration responsable dans l'écosystème du DNS). C'est un acronyme composé. Donc ça nous donne des points supplémentaires.

JIM GALVIN

Tripti, vous souhaitez prendre la parole ?

TRIPTI SINHA

On en a parlé hier. On pourrait utiliser ce forum pour faire des présentations et nous dire où vous en êtes par rapport à votre travail, et comment cela a un impact sur notre espace. Ce serait intéressant de connaître plus en détail ce travail, comme vous l'avez dit sur les collisions de noms, il y a quelques réunions.

RAM MOHAN

J'aime bien cette idée. On va en parler au sein du SSAC. Nous pourrions travailler avec l'OCTO et avec d'autres membres de la communauté. Peut-être que cela pourrait faire partie de la journée technologique. Ça commence par des réunions bilatérales, mais

après on pourrait diffuser ces informations. J'aime bien cette idée. Je pense que le reste -- je vais vérifier que tout le monde aime cette idée et on reviendra vers vous.

MAARTEN BOTTERMAN

Merci beaucoup pour ces discussions qui sont toujours intéressantes. Je pense que c'est très bien, le fait de nous réunir pour voir quelles sont les idées communes. Je veux attirer votre attention sur le plan stratégique que nous allons bientôt adopter, car il faudra le mettre en place. Et il y a un objectif stratégique qui est consacré justement à la sécurité et la stabilité du système des noms de domaine. Donc, j'espère bien que cette coopération sera mise en place et améliorée dans les mois à venir.

RAM MOHAN

Merci beaucoup. On reconnaît que le plan stratégique est une composante essentielle. Et c'est la base de la deuxième question que nous avons posée, à savoir la confiance du DNS. Car cela est en lien direct avec ce que vous avez dans le plan stratégique. Et donc, comptez sur nous pour travailler ensemble.

JIM GALVIN

Je ne vois pas d'autres personnes qui souhaitent prendre la parole à ce sujet. Donc passons au sujet suivant.

RAM MOHAN

Alors, c'est notre dernier sujet de discussion aujourd'hui, au sein, donc, de la thématique de l'usage malveillant du DNS. Eh bien, je voudrais passer quelques instants à parler du RDDS, du RDRS, et ces systèmes. Ce que je voudrais présenter au Conseil d'administration n'est pas une discussion sur les éléments de données. Il y a beaucoup de débats sur l'accès aux éléments de données, la confidentialité, la vie privée. Donc il y a une discussion qui serait tout à fait valable, mais ce que nous souhaitons porter à votre attention -- nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que le SSAC a souligné que l'accès aux données d'enregistrement en temps utile est essentiel pour traiter la question de l'usage malveillant du DNS.

Et l'action du RDRS est limitée. Et il faut pouvoir donc apporter des éléments d'information utiles pour permettre aux autorités de faire leur travail. Si vous avez plus de dix requêtes, si vous faites plus de dix requêtes en un certain laps de temps, eh bien, vous allez être bloqué et vous devez attendre un certain laps de temps afin d'être à nouveau autorisé. Et cela est une entrave au travail des autorités.

Donc, je voudrais que le Conseil d'administration et la communauté comprennent que l'accès en temps utile aux données d'enregistrement est essentiel. Je ne souhaite pas être ici et débattre de quel type d'accès, s'il s'agit d'un accès détaillé ou résumé. Mais nous devons mettre cela en lumière actuellement. J'irai jusqu'à dire que le processus est cassé et c'est une entrave pour le travail des forces d'application de la loi.

JEFF BEDSER

Donc je reçois ce que vous dites. Mais en fait, il ne s'agit pas simplement de cela. Il s'agit d'un problème pour tout notre secteur. Donc les bureaux d'enregistrement ne peuvent pas être informés qu'il y a des utilisations malveillantes. Il faut donc qu'ils puissent accéder à ces données pour faire leur travail d'atténuation. Donc, de quels bureaux d'enregistrement s'agit-il ? Il faut savoir quelles sont les réponses.

JIM GALVIN

Je voudrais éclaircir un point. Le point proposé par Jeff, c'est vrai que les données d'enregistrement -- donc c'est vrai que l'IANA ID donc propose ces données. Il y a parfois des restrictions afin que les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement mettent des limites au nombre de fois où vous pouvez accéder à ces données. Et donc cela ne fait pas partie de la conversation sur l'accès en temps utile. Et donc c'est un point d'infrastructure, un sujet d'infrastructure qui doit être soulevé.

BECKY BURR

Je me posais la question. Merci pour cet éclaircissement. Tout d'abord, je voudrais dire que le Conseil d'administration a une approche unifiée sur l'accès aux données des titulaires de noms de domaine. L'accès en temps utile est essentiel.

Nous travaillons à cette expérience RDRS. Et cette expérience ne résoudra jamais la question de la sécurité, donc l'aspect lié à la

recherche sur la sécurité. Si j'ai bien compris, vous ne menez pas simplement une investigation, mais donc il y a cette recherche sur la sécurité. On recherche des tendances, des schémas qui se répètent. Je voudrais donc bien peser mes mots. Donc il y a une distinction entre quelqu'un qui fait une recherche sur la sécurité. Je suis un investigateur, j'ai besoin de données, je dois savoir qui est derrière ce mauvais comportement. Donc, moi, je m'exprime en mon propre nom.

Je me suis demandée pourquoi est-ce qu'il n'était pas possible d'avoir une conversation qui puisse aboutir à vous donner [sur] l'accès aux données et donc faire en sorte que les identificateurs soient retirés. Donc pourquoi est-ce que cela ne fait pas partie de tout ce qui a trait au RDRS.

Avec le RDRS, le Conseil d'administration a conclu que nous allons tirer des enseignements du pilote et qu'il faudra aller de l'avant en établissant un système suffisamment robuste pour faire en sorte que le RDRS soit en fonction jusqu'à ce qu'un système robuste soit mis en place. Cela exigera donc une cartographie, et certaines politiques du SSAD devront être donc affinées. Et il faudra que les données d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaires fassent partie du processus. Il y a, nous le pensons, un problème au niveau, donc, des API pour les utilisateurs notamment.

Il y a des inefficacités dans la façon dont le système fonctionne actuellement. Et le problème, c'est qu'il n'y a pas de garantie que les informations soient obtenues en temps utile. Actuellement, le

contrôleur des données — et ce n'est pas l'ICANN, même si à ce stade, certains donc en disconviendrait -- mais à ce moment, à ce stade, l'ICANN n'a pas les données. Donc cette décision de publier ces données sera prise par les bureaux d'enregistrement. Et nous n'avons pas pu donc contourner ou surmonter ce problème. Steve et moi en avons parlé abondamment pour savoir pourquoi donc écrire un texte auquel on ne peut pas se conformer.

Je sais que je ne résous pas le problème ici. Je sais qu'il y a des échanges productifs qui pourraient être menés sur les recherches concernant la sécurité. L'un des problèmes, en ce qui concerne la recherche sur la sécurité, c'est que nous ne savons pas qui est un chercheur dans le domaine de la sécurité et qui ne l'est pas. Il est difficile de confirmer qu'une personne qui fait une demande d'accès aux données est effectivement quelqu'un qui est autorisé à recevoir ces données. Et il faudrait donc des méthodes d'authentification. Cela serait très utile. Cela ne va pas garantir que chaque fois que les forces de l'ordre demandent des données, elles pourraient y accéder de façon légitime. Car il y a dans le monde des acteurs qui donneraient accès aux données aux forces de l'ordre et d'autres pas.

Donc il faut tenir compte du droit applicable en fonction du lieu géographique. Nous souhaitons que le monde soit un monde meilleur. Et il faudrait une façon nette -- claire et nette de rechercher des données, d'accéder aux données conformément au

droit en vigueur. Mais est-ce que l'ICANN peut garantir que les données soient donc divulguées ? Nous ne le savons pas.

RAM MOHAN

La question est de trouver des façons d'assurer que quand nous souhaitons atténuer les problèmes d'utilisation malveillante du DNS, eh bien, il faut faire en sorte que l'accès ne soit pas coupé. Nous ne comprenons pas pourquoi, tout d'un coup, il y a une rupture d'accès et c'est opaque. Nous savons simplement que l'accès est coupé et c'est une entrave à l'atténuation de l'usage malveillant et au travail des forces de l'ordre.

BECKY BURR

C'est une conversation intéressante, car c'est aussi donc lié à la façon dont les bureaux d'enregistrement empêchent donc des acteurs d'accéder à des données petit à petit. Et cela revient à la question de savoir qui est un chercheur dans le domaine de la sécurité et est légitime, et qui est un acteur malveillant. Y a-t-il une façon de faire quelque chose pour authentifier, donc, qui sont ces chercheurs dans le domaine de la sécurité ? Donc, comme dans le travail, que fait donc le groupe de travail PSWG ? Donc, tous les chercheurs ne sont pas forcément associés au monde universitaire ou à des groupes ou à des associations. Si vous avez donc réfléchi à ce sujet et si vous avez des solutions, cela pourrait nous faire avancer.

RAM MOHAN

Je remercie Becky. Je constate qu'il ne nous reste qu'une minute. Donc nous devons continuer notre conversation plus tard. Je voudrais dire qu'une chose très bonne s'est produite en ce qui concerne les nouveaux gTLD. Le SSAC a émis des recommandations sur, donc, NCAP. Le Conseil d'administration a accepté ces recommandations à la réunion. Nous avons eu des échanges utiles avec l'organisation ICANN. Kurtis, vous avez une équipe excellente en place. Nous avons demandé si des personnes de ce groupe responsable pouvaient venir en temps réel. Ils ont laissé tomber tout ce qu'ils faisaient. Ils sont venus à notre réunion et ils ont souligné que le problème que nous avions donc décelé était simplement une erreur et ce qui aurait pu monter en échelle à tout d'un coup été résolu rapidement. C'est le bon exemple d'une collaboration efficace. Donc ce n'est pas un groupe qui vient simplement nous dire que quelque chose ne fonctionne pas. Donc il y a un échange véritable. Nous aimons cette collaboration avec votre équipe, avec l'OCTO et d'autres parties de l'organisation. Nous trouvons que c'est un exemple probant.

JIM GALVIN

Et maintenant, nous arrivons à court de temps et notre séance est levée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]